

## Grands pôles urbains aquitains : de fortes disparités de revenus

En Aquitaine, les plus hauts revenus s'observent dans les plus grands pôles urbains. Au sein de ces grands pôles, ils sont plus élevés dans la banlieue que dans la ville-centre où les inégalités de revenus sont les plus marquées et se sont le plus creusées entre 2007 et 2011. Le grand pôle de Bordeaux affiche le revenu médian le plus haut. Au-delà de sa banlieue, les revenus décroissent, notamment à l'est.

Mireille Dalla-Longa

### Des revenus plus élevés dans les plus grands pôles urbains

En 2011, en Aquitaine, la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à 19 070 euros annuels par unité de consommation (revenu médian). Les 10 % des ménages les plus modestes (1<sup>er</sup> décile) déclarent moins de 7 590 euros annuels et les 10 % les plus aisés (9<sup>e</sup> décile) plus de 36 650 euros, soit 4,8 fois plus. Cet écart s'est creusé : en 2007, les plus aisés gagnaient 4,7 fois plus. Entre 2007 et 2011, le niveau du revenu médian progresse de 2,4 % en euros constants, celui du 1<sup>er</sup> décile de 0,5 % et celui du 9<sup>e</sup> décile de 3,2 %. Ce constat masque de fortes disparités entre les pôles des douze grandes aires urbaines de la région.

#### 1 Revenus dans les pôles des douze grandes aires urbaines de l'Aquitaine

Pôle de l'aire urbaine	1 <sup>er</sup> décile (D1)		Médiane		9 <sup>e</sup> décile (D9)		Rapport D9/D1 2011
	2011 (euros)	2011/2007 (%)	2011 (euros)	2011/2007 (%)	2011 (euros)	2011/2007 (%)	
Bordeaux	7 529	-0,5	21 071	3,3	41 240	2,9	5,5
La Teste-de-Buch	9 413	0,7	20 960	3,1	41 923	5,1	4,5
Pau	7 600	-3,3	20 329	2,5	40 406	2,3	5,3
Bayonne (partie française)	8 470	1,1	20 099	3,7	39 764	2,5	4,7
Mont-de-Marsan	6 496	-3,9	19 292	1,8	35 397	1,9	5,4
Périgueux	6 291	-9,6	18 999	0,2	36 141	-0,5	5,7
Dax	7 203	-8,0	18 676	0,9	35 025	-0,1	4,9
Agen	5 883	-4,6	18 420	1,4	35 273	0,0	6,0
Libourne	5 929	-9,6	17 974	1,5	35 904	2,7	6,1
Bergerac	5 470	-8,7	17 010	0,9	32 660	0,4	6,0
Marmande	5 543	-11,3	16 894	0,6	33 007	0,2	6,0
Villeneuve-sur-Lot	5 527	-4,2	16 507	2,0	32 021	0,0	5,8
Aquitaine	7 587	0,5	19 074	3,2	36 653	2,4	4,8

Note : les évolutions sont calculées en euros constants

Sources : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011

Les revenus sont les plus élevés dans les trois plus grands pôles urbains de l'Aquitaine, Bordeaux, Bayonne et Pau, auxquels s'ajoute celui de La Teste-de-Buch (figure 1). Que ce soit pour le 1<sup>er</sup> décile, la médiane ou le 9<sup>e</sup> décile, le quatuor de tête reste le même mais dans un ordre différent. Le pôle testeurin, bien que moins peuplé, affiche les seuils des 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> déciles les plus hauts. Le niveau du 1<sup>er</sup> décile est presque deux fois plus élevé que dans le pôle bergeracois.

À l'opposé, les revenus les plus faibles se situent dans les pôles de Bergerac, Villeneuve-sur-Lot et Marmande. Les deux pôles lot-et-garonnais font partie des trois grandes aires urbaines les moins peuplées de la région. Dans le pôle de Villeneuve-sur-Lot, les plus aisés déclarent un revenu annuel inférieur de 10 000 euros à ceux du pôle de La Teste.

Entre 2007 et 2011, les ménages les plus modestes se sont appauvris avec une intensité différente selon le pôle : leur revenu baisse de 0,5 % dans celui de Bordeaux jusqu'à -11 % dans celui de Marmande. Deux exceptions : il augmente à Bayonne et La Teste-de-Buch où les plus modestes sont moins défavorisés qu'ailleurs. Sur cette période, le revenu médian croît dans tous les pôles, davantage dans le quatuor de tête. Les ménages les plus aisés s'y sont aussi enrichis le plus, ainsi qu'à Libourne. Au contraire, leur revenu diminue à Périgueux et il est à peine stable à Dax.

### Les plus fortes inégalités dans la ville-centre

Globalement, au sein des grands pôles, le revenu médian est plus élevé dans les banlieues que dans les villes-centres. Pour le revenu des 10 % des ménages les plus riches, c'est l'inverse.

Dans les villes-centres, les inégalités de revenus sont les plus marquées et se creusent le plus. En effet, dans ces villes les plus peuplées, coexistent quartiers favorisés, abritant une part élevée de cadres, et quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ainsi, en 2011, les plus riches y gagnent 7,6 fois plus que les plus modestes alors qu'en 2007, le rapport était de 6,9. Entre ces deux dates, les premiers s'enrichissent avec une hausse de 3 % de leur seuil de revenu et les seconds s'appauvrissent (- 6 %).

Dans chacun des 12 grands pôles aquitains, le revenu médian est plus élevé dans la banlieue que dans la ville-centre. Lorsque l'on compare ces deux types d'espace à la périphérie du pôle (couronne), trois cas de figure apparaissent. Dans toutes les grandes aires girondines, le revenu médian de la banlieue est supérieur à celui de la ville-centre, lui-même supérieur à celui de la couronne. Ce profil s'applique également à l'aire bayonnaise. Dans les grandes aires landaises et celles de Pau, Agen et Périgueux, le revenu médian de la couronne se situe entre celui de la banlieue et de la ville-centre. Enfin, dans le dernier cas, au sein des aires de Bergerac, Villeneuve-sur-Lot et Marmande, le revenu médian de la couronne est le plus élevé.

Entre 2007 et 2011, le revenu médian progresse davantage dans les couronnes que dans les banlieues, notamment de 5 % à 6 % dans celles des aires de Pau, Villeneuve-sur-Lot et Agen. Il baisse dans un tiers des villes-centres, celles des grandes aires de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, hormis Villeneuve-sur-Lot.

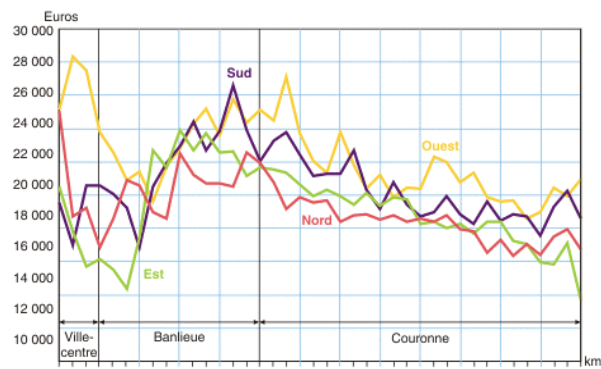
### Au-delà de la banlieue bordelaise, les revenus décroissent

Dans la ville-centre de la plus grande aire de la région qui abrite 35 % des Aquitains, celle de Bordeaux, apparaît une dichotomie entre le nord et l'ouest (figure 2). Le nord et l'est de la ville comportent plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville, tels les Aubiers ou La Bastide. À l'ouest de la ville, avec notamment le quartier résidentiel de Caudéran, les revenus sont plus confortables.

Dans la proche banlieue, apparaît aussi une dichotomie entre la rive droite et la rive gauche de la Garonne. À Cenon, Floirac ou Lormont sur la rive droite, le revenu médian est nettement moins élevé qu'à Mérignac, Pessac ou Gradignan dans la banlieue rive gauche. Dans la banlieue éloignée, les disparités sont moindres.

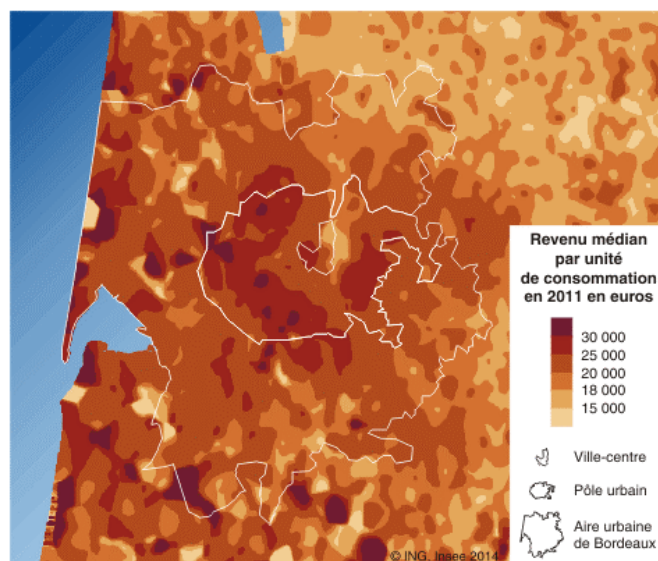
Au-delà de la banlieue, dans la couronne, les revenus sont moins élevés et notamment à la périphérie de l'aire (figure 3). Des zones de faibles revenus se dessinent au nord-est, en direction du Médoc, à l'est dans le secteur du canton de la Réole ou encore au sud dans celui de St-Symphorien dans les landes girondines. Cependant, à l'ouest, en direction du littoral, quelques communes affichent les plus hauts revenus médians.

## 2 Variation des revenus médians en fonction de la direction et de la distance au centre de l'aire urbaine de Bordeaux en 2011



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

## 3 Revenus médians dans l'aire urbaine de Bordeaux en 2011



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

## Définitions

Une **grande aire urbaine** est composée d'un pôle d'au moins 10 000 emplois et le plus souvent de sa couronne. Un pôle est une unité urbaine. Lorsqu'il est constitué de plusieurs communes, celles-ci sont soit ville-centre, soit banlieue.

Le **revenu fiscal déclaré** est la somme des ressources déclarées au fisc avant abattement : il comprend les traitements et les salaires, les indemnités de chômage, les bénéfiques, les retraites, les pensions, les revenus du patrimoine imposables. Il n'intègre pas les prestations sociales.

Insee Aquitaine  
33 rue de Saget  
33076 Bordeaux cedex

Directeur de la publication :  
Jean-Michel Quéllec

Rédacteur en chef :  
Jean Sebban

ISSN : 2416-8343

Crédit photo : Insee Aquitaine

© Insee 2014

## Pour en savoir plus :

- Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines  
*France, portrait social Insee Références* Édition 2014, novembre 2014
- En Aquitaine, 12 grandes aires urbaines structurent le territoire  
*Le Quatre Pages Insee Aquitaine n°195*, octobre 2011

